**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nomination du directeur général de l'environnement

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau directeur général de l'Environnement (DGE) en la personne de Yvan Rytz, actuel secrétaire général du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES). Il remplacera Cornelis Neet qui a fait valoir son droit à la retraite en date du 30 avril 2024. Le nouveau directeur général entrera en fonction au plus tard le 1er juillet 2024.

Âgé de quarante ans, Yvan Rytz est titulaire d'une licence en géographie et sciences de l'environnement de l'Université de Genève, d'un Master en sciences holistiques de l'Université de Plymouth/Schumacher College et d'un CAS en management et gestion du changement de la HEIG-VD.

Secrétaire général du DJES depuis le 1er août 2022, Yvan Rytz a occupé différents postes au sein du Département depuis son engagement à l'Etat. Il a été collaborateur personnel de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux de 2016 à 2020, puis délégué cantonal au Plan climat de 2020 à 2022.

Son expertise des différentes thématiques environnementales et énergétiques, son expérience étendue dans la conduite de projets transversaux et complexes, sa fine connaissance des institutions et de l'administration cantonale vaudoise, ainsi que son style managérial et son leadership permettront à Yvan Rytz de mettre en œuvre une politique énergétique et environnementale cohérente et efficace, tout en assurant la conduite de la DGE. Yvan Rytz entrera en fonction au plus tard le 1er juillet 2024, afin de garantir la transmission des dossiers avec la future ou le futur secrétaire général du DJES. En fonction des disponibilités de cette personne, un intérim sera organisé à la tête de la DGE.

Comme cela avait déjà été annoncé en avril 2023, Cornelis Neet a fait valoir son droit à la retraite après quelque 33 ans au service de l'administration cantonale. Il quittera ses fonctions à fin avril 2024, tout en restant à disposition de l'Etat, à temps partiel, jusqu'à l'été 2025. Pour cette période, le Gouvernement l'a chargé d'une mission de coordination des dispositifs de prévention des dangers naturels qui doit contribuer à renforcer la résilience du canton dans le cadre de l'approche globale des dangers prévue par le programme de législature.

Le Conseil d’Etat réitère sa profonde gratitude à Cornelis Neet pour son engagement fort et durable ainsi que son sens indéniable du service public. Le Gouvernement souhaite également plein succès à Yvan Rytz dans ses nouvelles responsabilités.

Le poste de secrétaire général du DJES sera mis au concours prochainement.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d’Etat
DJES, Yvan Rytz, Directeur général de l’environnement

TÉLÉCHARGEMENT(S)